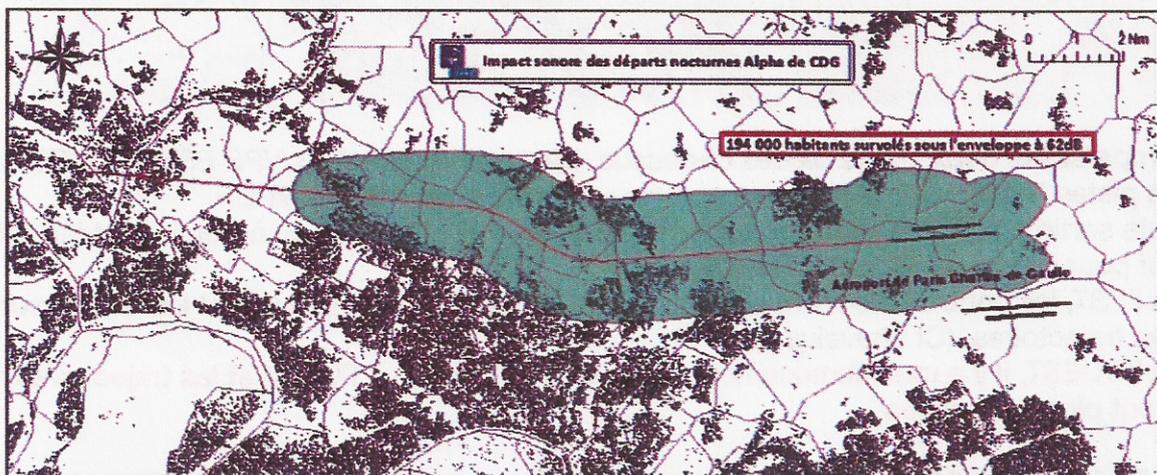


Dans les nouvelles procédures, cette phrase est remplacée par une notion de « strict respect du VPE » et tous les avions doivent sortir par le seul portail A-B situé en face de la piste 09, entre St Mard et Jully. On peut penser qu'avec cette configuration, les trajectoires vers le Nord continueront à être respectées, la gêne supplémentaire pour les habitants provenant de l'augmentation du trafic et du transfert des vols longs courriers sur le doublet Nord.

## 5. Nouvelle trajectoire 5 Z

C'est la grande fierté du nouveau PPBE, avec cette nouvelle trajectoire la DGAC se vante de ne plus exposer au bruit 110 000 habitants. Les calculs seraient simples 194 000 avant et 84 000 après..et en plus pour des vols de nuit .

Sauf que dans les 84 000 il y a désormais les habitants de la C3PF alors qu'ils ne figuraient pas dans la liste des 194 000....



En choisissant de faire suivre la procédure **Z** la nuit aux avions au départ du doublet de piste Nord de Paris-Charles de Gaulle, vous améliorez la qualité de sommeil d'environ **110 000 riverains** par rapport à la procédure **A**.

